

# Régimes de pension

Communiqués législatifs



**Assomption Vie**  
Au cœur de votre avenir

## Les régimes de pension des employés

*Pour faire suite aux quatre communiqués publiés en 2001 sur la régie interne des régimes de pension, nous poursuivons leur publication trimestrielle pour vous tenir au courant des plus récentes modifications législatives régissant les régimes de pension et divers aspects du fonctionnement de votre régime. Cette initiative s'inscrit dans le programme d'information et de communication d'Assomption Vie à l'intention des employeurs, des membres des comités de retraite et des employés participant à votre régime de pension.*

*Dans ce numéro, nous ferons ressortir quelques avantages et désavantages d'un régime à prestations déterminées (PD) ou d'un régime à cotisations déterminées (CD) et comment un tel régime fonctionne pour vous aider à atteindre vos objectifs de retraite. Dans les prochains numéros, nous élaborerons sur certaines des modalités associées aux régimes de pensions.*

*Nous vous encourageons à transmettre une copie de ces communiqués à vos employés.*

## Régimes à prestations définies

**Il s'agit d'un régime où le salaire et le nombre d'années de service déterminent la rente que l'employé recevra à sa retraite.**

### **Avantages du régime à prestations définies :**

- Le niveau de la prestation est facile à calculer et évaluer;
- Les prestations sont en fonction du salaire et des années de participation;
- Les prestations à la retraite correspondent mieux aux besoins personnels de chaque membre;
- Une certaine protection contre l'inflation avant la retraite, si le régime est une moyenne des salaires à la fin ou des salaires de carrière mis à jour régulièrement;
- Favorise les employés de plus de 40 ans;
- Le coût de l'employeur est plus élevé pour les femmes que pour les hommes;
- Introduction en 1997 de «FER» ce qui peut dans certains cas permettre des cotisations additionnelles au REER après la cessation de votre participation au régime.

**Numéro 7**  
**Troisième trimestre 2002**

Réalisé par : l'unité des Pensions et Placements du  
Secteur de l'Actuariat

Marc Robichaud  
Directeur,  
Pension et Placements

Yves Thériault,  
Directeur associé  
Pension et Placements

Rita Poirier  
Adjointe administrative

Angela Roy  
Adjointe administrative

### **Désavantages du régime à prestations définies :**

- Difficile à comprendre;
- Coût variable et inconnu pour l'employeur;
- Risque assumé par l'employeur;
- Exige une évaluation actuarielle à tous les trois ans;
- Tenue de livre plus complexe.

### **Comment un régime à prestations définies fonctionne pour vous :**

#### **La contribution de l'employeur augmente avec l'âge du membre :**

- De 20 à 45 ans la valeur est minimum et augmente lentement;
- Après 45 ans la valeur augmente plus rapidement, le taux devenant élevé vers 60 ans et par la suite;
- Le tout est sans risque pour l'employé, car l'employeur supporte tous les risques du marché parce qu'il garantit la prestation. Dans certains cas, le coût de la prestation peut même être supérieur à la prestation de fin d'emploi.

## Régimes à cotisations déterminées

**Il s'agit d'un régime où les cotisations de l'employeur, de l'employé ainsi que les cotisations additionnelles (volontaires) s'accumulent avec intérêts et déterminent le montant utilisé pour l'achat de la rente à la retraite.**

### **Avantages du régime à cotisations déterminées**

- Coût fixe et prévisible;
- Peu de risque pour l'employeur;
- Facile à administrer et exploiter ;
- Facile à comprendre ;
- Pas d'évaluation actuarielle;
- Coût non relié à l'âge ou au sexe du participant;

# Régimes de pension

Numéro 7  
Troisième trimestre 2002

- Droits acquis à la cessation d'emploi facilement déterminables;
- Droits acquis faciles à définir;
- À l'avantage des employés de moins de 40 ans.

## Désavantages du régime à cotisations déterminées

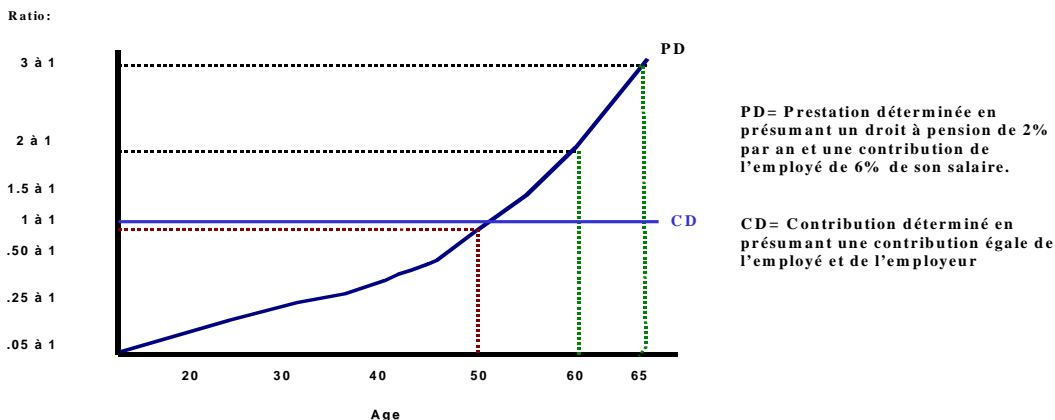
- Prestations à la retraite difficiles à estimer
- Niveau de prestation à la retraite ne correspond pas nécessairement aux besoins personnels
- Risques assumés par le participant, la valeur des fonds du participant dépend du rendement
- Désavantageux pour les employés de plus de 40 ans
- Désavantageux pour les femmes en raison d'une plus longue espérance de vie
- Aucune protection contre l'inflation

## Comment un régime à cotisations déterminées fonctionne pour vous :

### La contribution de l'employé n'augmente pas avec l'âge :

- La valeur des contributions faites de 20 à 40 ans augmente de façon marquée en raison de la longue période de temps nécessaire pour accumuler des intérêts, et a un impact important sur la prestation à la retraite.
- Après 45 ans, la valeur des contributions futures peut ne pas avoir le temps d'accumuler suffisamment d'intérêts et avoir un impact notable sur la valeur des prestations de retraite.
- Tous les risques de placements et de marchés sont assumés par l'employé

Ratio: Contribution approximative de l'employeur par rapport à celle de l'employé



## Bonne planification financière :

En plus de la SV et du RPC/RRQ et du régime de pension de l'employeur pour ses employés, les membres devraient compléter leur planification financière pour la retraite en établissant leur propre REER grâce à des certificats à intérêt garanti ou à des placements dans le marché à l'aide d'instruments comme des fonds distincts.



**Assomption Vie**  
Au cœur de votre avenir

C.P. 160 / 770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
506 853-6040  
1 800 455-7337  
www.assomption.ca